S04 – ÉNERGIES RENOUVELABLES

Construction d'une centrale photovoltaïque de 50 MW



Porté par **Société Nigérienne du Charbon d'Anou-Araren**
(SONICHAR)
Société anonyme d'économie mixte avec conseil d'administration

COÛT ESTIMATIF

50 milliards FCFA
≈ 76,2 millions EUR

LOCALISATION

Concession de Tefereyre de la SONICHAR, Anou-Araren, région d'Agadez : à 45 km au nord-ouest d'Agadez et à 180 km au sud d'Arlit

FINANCEMENT RECHERCHÉ

Partenariat public-privé, contrat EPC ou autres types de partenariat

RETOUR SUR INVESTISSEMENT

Amortissement du projet sur 25 ans ; durée du prêt : 15 ans

Apport propre de la SONICHAR : 20 % du montant sur fonds propres. Montant recherché auprès des investisseurs : 80 % du montant au minimum, ou la totalité.

L'opportunité

La SONICHAR exploite deux tranches thermiques au charbon d'une capacité de 18,8 MW chacune. L'énergie produite est fournie à la SOMAÏR et à la NIGELEC pour l'alimentation des villes d'Arlit, d'Agadez et de Tchirozérine. Producteur indépendant, la SONICHAR assure depuis 1981 la fourniture d'énergie électrique de la zone nord, non interconnectée au reste du réseau national.

Face à une demande énergétique devenue supérieure à l'offre disponible, la SONICHAR prévoit la construction d'une nouvelle centrale thermique au charbon de 2 x 25 MW, à proximité de la centrale existante. Cette future centrale sera hybridée avec une centrale photovoltaïque de 50 MW afin de diversifier et d'optimiser le mix énergétique du site.

La zone du projet bénéficie d'un ensoleillement exceptionnel, avec une irradiation solaire moyenne annuelle estimée à 2 400 kWh/m² dans la commune de Tchirozérine. L'intégration de l'énergie solaire permettra d'accroître la production électrique, notamment aux heures de pointe. La combinaison des deux sources d'énergie assurera la couverture des besoins électriques de la région et pourrait permettre l'exportation vers d'autres zones du pays.

Il n'est pas prévu de système de stockage d'énergie.

EN BREF

PORTEUR	Société Nigérienne du Charbon d'Anou-Araren (SONICHAR)
CAPACITÉ	Centrale photovoltaïque de 50 MW
RÉFÉRENCE	Catalogue F2IN, projet EN-006

ÉTAT D'AVANCEMENT

- **Études** : Études de faisabilité pour une centrale de 5 à 10 MW réalisées en 2017 avec l'ingénieur-conseil Charbonnage de France Ingénierie (CdFI)
- **Site** : Disponible dans la concession de la SONICHAR

Objectifs

Sécuriser l'approvisionnement en énergie électrique des villes d'Arlit, d'Agadez, de Tchirozérine et des sociétés minières de la région d'Agadez par la construction d'une nouvelle centrale photovoltaïque de 50 MW

- Créer des emplois directs et indirects au profit des jeunes
- Générer des revenus fiscaux au niveau local, régional et national
- Améliorer la balance commerciale, accroître la valeur ajoutée de la branche énergétique et réduire la sortie de devises
- Satisfaire à court terme les besoins en énergie électrique des sociétés minières et de la population
- Soutenir les efforts nationaux pour améliorer l'accès de la population à une électricité fiable et abordable
- Augmenter la part des ressources renouvelables dans la production électrique du Niger

Composantes

1. Panneaux photovoltaïques microcristallins sur structure fixe
2. Sous-stations : onduleurs, transformateurs, communications, contrôleur de puissance
3. Postes et lignes électriques
4. Génie civil, clôture et portail du site
5. Système de nettoyage manuel et par camion

Résultats attendus

- Des emplois directs et indirects sont créés au profit des jeunes
- La balance commerciale est améliorée, la valeur ajoutée de la branche énergétique est augmentée et la sortie des devises est réduite
- Les besoins en énergie électrique des sociétés minières et des populations sont satisfaits
- L'accès de la population à une source d'énergie fiable et abordable est amélioré
- La part des ressources renouvelables dans la production d'énergie électrique du Niger a augmenté

Alignement stratégique

Le projet s'inscrit dans l'axe 3 du Programme de la Refondation de la République, consacré au développement des capacités de production pour la souveraineté économique, en particulier dans le domaine des services énergétiques.

Modèle économique

Sources de revenus

- Vente d'énergie aux sociétés minières de la région et à la NIGELEC pour la population
- Clients actuels : SOMAÏR et NIGELEC ; clients potentiels : SOMIDA et SOMINA

Hypothèses de rentabilité

- Les hypothèses de rentabilité s'appuient sur les données de l'étude de faisabilité d'une centrale photovoltaïque de 10 MW
- Prix moyen de vente de l'électricité : 59,04 FCFA/kWh
- Taux de rentabilité interne : 28 à 38 %

Partenariats recherchés

Partenaires techniques

Participation au suivi de la mise en œuvre du projet

Partenaires financiers

Participation au capital social de la SONICHAR par son ouverture aux investisseurs et au secteur privé ; contrat EPC ; autres types de partenariat

Rôle de l'État

Garantie souveraine, ou garantie en échange des ressources minières ou pétrolières, pour le financement du projet, et rétrocession de la dette à la SONICHAR

Risques et atténuation

RISQUE	MESURE PRÉVUE
Impact environnemental du projet	Mesures qui seront indiquées dans le Programme de Gestion Environnementale et Sociale (PGES), à élaborer lors de la réalisation de l'Étude d'Impact Environnemental et Social du projet

CONTACT INVESTISSEURS

ANPIPS
(+227) 20 35 36 84
Courriel : service.courrier@anpips.ne
Site web : www.anpips.ne

MISE EN RELATION

L'ANPIPS est le point d'entrée unique : elle met en relation avec le porteur du projet et organise les rendez-vous B2B du F2IN 2026.